

BAC Pro Gestion des milieux naturels et de la faune



Lycée & CFPPA
Saint-Ismier - Grenoble

1 chemin
de Charvinière
38330 St-Ismier
04 76 52 03 63

Voie scolaire

Connaître, développer et être capable de gérer des projets en milieux naturels.

Objectifs de la formation

Le Bac Professionnel GMNF est une formation complète axée sur la protection de l'environnement, la connaissance de la biodiversité, et l'entretien des espaces naturels.

Contenus de la formation

Quatre modules d'enseignement général

- MG 1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel
- MG 2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation
- MG 3 : Développer son identité culturelle
- MG 4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

Cinq modules d'enseignement technique et professionnel

- MP5 : Raisonner des choix techniques
- MP6 : Organiser un chantier de génie écologique
- MP7 : Chantiers de restauration des écosystèmes
- MP8 : Opérations d'aménagement des milieux naturels
- MP9 : Gestion, préservation de la faune et sensibilisation des publics

Autres éléments de formation

- Formation délivrant une attestation de compétence de conduite en sécurité
- Formation S.S.T (Sauveteur - Secourisme au Travail)

► MODALITÉS D'ÉVALUATION ET BLOCS DE COMPÉTENCES

Les épreuves du baccalauréat se déroulent en CCF (contrôle en cours de formation) au cours de l'année de première et de terminale, et en épreuves terminales en fin d'année de terminale.

► MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les apprentissages, en formation diplômantes, s'organisent autour de cours théoriques, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe. Il est complété par des visites pédagogiques, rencontres partenariales ou participations à des manifestations sur le territoire, voir la région.

► DURÉE DE LA FORMATION ET RYTHME EN ENTREPRISE

Un stage en milieu professionnel de douze à quinze semaines est prévu.

Onze semaines de stage individuel en entreprises ou organismes, deux semaines de stages collectifs "éducation à la santé et au développement durable" et une semaine de valorisation du vécu en milieu professionnel.

Activités sur le terrain

- Activités de création, renaturation, restauration, entretien d'espaces verts, des rivières et plans d'eau, entretiens des espaces pastoraux, des zones humides, des espaces boisés
- Gestion des espèces invasives
- Mettre en place des actions d'accueil du public pour réaliser des animations natures.
- Protéger et valoriser la faune

Coût pédagogique et rémunération

La formation par la voie scolaire est gratuite.
Les périodes de stage par la voie scolaire font l'objet d'une gratification.

Modalités d'inscription et conditions d'admission

- Après une seconde professionnelle "NJPF" après une seconde générale et technologique ou après une autre seconde professionnelle sur dérogation.
- Pour une admission en seconde professionnelle, le recrutement est assuré selon la procédure académique AffelNet. (Procédure d'Affectation des élèves par le Net)
- Pour une admission en première bac professionnel, contacter l'établissement qui vous proposera un rendez vous et vous donnera un dossier d'inscription qui sera examiné en commission d'affectation - Admission en fonction des places disponibles.

Vous avez choisi le LEGTA de Grenoble Saint-Ismier, vous devez indiquer sur AFFELNET notre établissement en 1^{er} vœu et nous contacter.

Orientation post Bac

- CS arboriste élagueur **dispensé dans notre établissement**
- BTSA Aménagements paysagers **dispensé dans notre établissement**
- BTSA Gestion et protection de la nature
- BTSA Gestion forestière
- Autres BTSA, BTS, IUT, formations universitaires

Débouchés

- **Agent d'entretien des espaces naturels** : en qualité de salarié expérimenté de niveau IV des entreprises privées et des fonctions publiques (filière d'activités techniques des collectivités territoriales)
- **En tant que créateur d'entreprise** :
 - coordonne le travail des équipes sur les chantiers et zones d'intervention
 - surveille et suit l'évolution des espaces, des milieux et les dynamiques des populations sur son terrain de référence
 - assure les travaux d'aménagement et de génie écologique
 - assure des actions d'animation et de promotion sur le milieu vivant et naturel.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'établissement met en place des actions pour favoriser l'accès en milieu ordinaire de formation des personnes en situation de handicap. Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés seront proposés en cas de besoin. Si la situation le nécessite, n'hésitez pas à contacter nos référents Handicap

- Mme BUGUET (voie scolaire - magali.buguet@educagri.fr)
- Mme ALAUX (apprentissage et formation continue - delphine.alaux@educagri.fr).

